



Délais expertise médicale

Par **Juliarmor**, le **09/02/2016** à **15:33**

Bonjour,

Mon mari est en arrêt maladie depuis Septembre 2015. En fait il s'agirait d'une rechute d'accident de travail, mais cette dernière a été refusée par le médecin conseil de la CPAM. Il a donc fait une demande d'expertise médicale. Le problème est qu'il est en attente de sa convocation depuis Fin Octobre 2015 et qu'il n'a toujours pas obtenu de convocation de la part de l'expert. La conciliatrice de la CPAM semble impuissante. A cette problématique s'ajoute le fait qu'il a été reconnu inapte sur son poste de travail et subsiste le doute de son statut (arrêt maladie ou accident de travail).

Quel recours avons nous, étant donné que les délais du protocole ne sont pas respectés?

Cordialement.